

CMMUNIQUÉ

A Nantes, le mardi 3 octobre 2017

RETOUR POSSIBLE À LA SEMAINE DE 4 JOURS POUR LES ÉLÈVES, LA HONTE!

En 2008, le président Sarkozy généralise le rythme scolaire à 4 jours par semaine. Les élèves des écoles françaises connaissent alors l'un des volumes horaires quotidiens les plus élevés d'Europe et le nombre de jours d'école le plus faible avec 144 jours, contre 188 à 210 dans les autres pays d'Europe.

Quatre textes majeurs dénoncent alors l'aberration de cette politique :

- L'académie nationale de médecine affirme clairement l'effet néfaste de la semaine de 4 jours en termes de fatigue pour les enfants. Il faudrait une année scolaire de 180 à 200 jours, de 4 à 6 heures de travail quotidien et de 4,5 jours à 5 jours de classe par semaine ;
- La conférence nationale, réunie par le ministre de l'éducation de l'époque, émet un ensemble de constats : fatigue des enfants, programmes infaisables, difficultés accrues pour les plus faibles. Les personnels dénoncent aussi la semaine de 4 jours ;
- Dans le même temps, la « Mission d'information parlementaire sur les rythmes scolaires » précise que la semaine de quatre jours devrait être interdite car elle va à l'encontre de l'intérêt de l'enfant. Choisie par les seuls adultes, elle est préjudiciable aux apprentissages des enfants. Les chercheurs dénoncent une « désynchronisation des rythmes biologiques » ;
- Enfin, « L'appel de Bobigny » lance, en octobre 2010, un mouvement de fond à l'initiative du réseau des villes éducatrices et milite « pour améliorer les rythmes de vie et de travail des enfants et des jeunes, déclinés dans les projets éducatifs de territoire et d'établissement. Il s'inscrit dans la continuité des préconisations précédentes. Il faut alléger la journée et adapter le travail scolaire aux temps favorables des apprentissages, garantir la pause méridienne et prioriser un rythme annuel alternant 7 semaines scolaires et 2 semaines de vacances intermédiaires... ».

Non l'école n'est pas seule responsable de la fatigue des élèves. Oui, les rythmes de vie des adultes sont aussi aujourd'hui une vraie problématique en France. Et enfin, oui, le précédent gouvernement n'a pas eu le courage d'ancrer la loi de refondation de l'école, dite loi Peillon.

Cela ne justifie en rien qu'aujourd'hui, pour plaire à un électorat versatile, le gouvernement ouvre la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours.

Sans perdre de temps, la Ligue de l'enseignement - FAL 44, appelle les militant.e.s qui la composent à poursuivre le combat et à rassembler autour d'eux toutes les volontés locales qui affirment vouloir mettre l'intérêt de l'enfant au centre du dispositif éducatif. De tous les enfants. En la matière nous invitons le gouvernement à se recentrer sur les réelles priorités éducatives telles que trouver les solutions de scolarisation des jeunes migrants et mettre ainsi en acte le respect des droits de l'enfant.

- Communiqué de la Ligue des droits de l'Homme « Vive la rentrée ? Pas pour tout le monde »
- <u>Lire l'audition au sénat de Jean-Paul Delahaye, ancien directeur général de l'enseignement scolaire</u> et administrateur de la Ligue de l'enseignement, sur les rythmes scolaires

Contacts:

Patrick MAURIÉRAS Secrétaire Général

Ligue de l'enseignement - FAL 44 pmaurieras[arobase]laligue44[point]org 06 77 94 40 25 Françoise HUEBER Vice-présidente

Ligue de l'enseignement - FAL 44 fhueber[arobase]laligue44[point]org

Ligue de l'enseignement - FAL 44

9, rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES cedex 1

Tél: 02.51.86.33.33 - **Fax**: 02.40.48.18.48

E-mail: secretariatgeneral[arobase]laligue44[point]org

Site internet : www.laligue44.org

Association reconnue d'utilité publique par le décret n° 2822 du 18 mars 1953

